



PLAQUETTE D'INFORMATIONS

La procédure disciplinaire dans la FPH (fonction publique hospitalière)

Support

- Power point
- Tableau blanc
- Livret de formation

Public

- Gestionnaire RH, ADC, AA
- Direction d'EHPAD, CH, structure relevant de la FPH

Prérequis

- Aucun

Evaluation

- Test de connaissances en début et fin de formation
- Recueil des attentes des participants
- Evaluation de la satisfaction

Méthodes pédagogiques

- Affirmative : diaporama
- Interrogative : questions écrites et orales
- Démonstrative : ateliers de mise en application
- Participative : échanges, réflexion et cas pratiques

Profil de l'intervenant

- Juriste spécialisé en droit de la fonction publique

Les + de cette formation

- Interactive et dynamique
- S'appuie sur l'expérience du formateur
- Nombreux apports théoriques et étude de cas pratiques
- Formation personnalisable

PROGRAMME ET TARIF

Formation

La procédure disciplinaire dans la FPH

Lieux :

- Intra

Présentation et contexte

De la constatation de la faute au prononcé d'une sanction disciplinaire : la procédure est strictement encadrée.

Le but de cette formation est de maîtriser l'intégralité des droits et obligations encadrant le pouvoir disciplinaire de l'administration.

Contact

- Jennifer RIPERT (institut.formation.res@gmail.com)

Objectifs

- Maîtriser la procédure disciplinaire
- Apprécier la gravité de la faute et ses conséquences
- Sécuriser la procédure disciplinaire
- Auditer les décisions portant sanction disciplinaire

Durée et tarif

- Tarif en intra : 1200 € par journée de formation
- Durée : 2 jours - 12 heures -

Accessibilité

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
- Pour toute information vous pouvez contacter : RIPERT Jennifer (institut.formation.res@gmail.com). RES étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Délai d'accès et modalités

- Délai : entre 1 et 12 mois
- Modalités : inscription par mail (institut.formation.res@gmail.com)

SCENARIO PEDAGOGIQUE

JOUR 1

De la découverte d'un fait fautif à la gestion des actes préparatoires

Objectifs	Thèmes	Outils
Accueil des participants : Organisation pratique de la journée (horaires, repas...) Présentation de la formation et du formateur Recueil des attentes des participants et tour de table Pré-test de connaissances (évaluation des besoins de formation) : Les questions posées seront reprises en fin de formation afin de suivre la progression des connaissances des stagiaires (Evolution des acquisitions théoriques)		
MATIN		
Connaître les devoirs et obligations des agents publics	- Les valeurs fondamentales des agents publics et du service public - L'obligation de servir et d'obéissance hiérarchique - Les informations communiquées aux agents publics lors du recrutement ou en cours de carrière	Support PPT Apports théoriques Réflexion de groupe
<i>Questionnement collectif : Est-ce que le RI est lu et compris par les agents ?</i>		
Définir la faute disciplinaire	- Définition légale et jurisprudentielle - La distinction faute administrative / infraction pénale - La distinction faute / insuffisance / inaptitude	Support PPT Apports théoriques Travail en groupe Etude de cas
<i>Quiz interactif</i>		
APRES-MIDI		
Les vérifications en amont de la procédure	- La compétence exclusive de l'AIPN et vérification des délégations de signature - Le caractère discrétionnaire de la procédure - La proportionnalité de la sanction	Support PPT Apports théoriques
<i>Activité collective : S'interroger sur le degré de sanction opportun</i>		

Engager une procédure disciplinaire	- Mener une enquête administrative - Conserver les éléments probatoires - La prescription - La suspension	Support PPT Apports théoriques Analyse des pratiques Etude de cas
<i>Travail en groupe : Réflexion et rédaction en sous-groupes d'une trame d'enquête administrative</i> <i>Réflexion collective : Comment mener une enquête objective ?</i>		
Conclusion Synthèse des acquis du J1		

SCENARIO PEDAGOGIQUE

JOUR 2

Du rapport disciplinaire au prononcé de la sanction

Objectifs	Thèmes	Outils
Accueil des participants Organisation de la journée Retour sur les acquis du J1		
MATIN		
Maîtriser les garanties de l'agent	- L'information de l'engagement de la procédure - Les droits de la défense - Le droit à communication du dossier - Le droit au défenseur de son choix	Apports théoriques Support PPT Réflexion de groupe Etude de cas Analyse des pratiques
<i>Réflexion collective : Peut-on (doit-on) communiquer son dossier à un agent qui ne se présente pas à un entretien disciplinaire ?</i>		
Gérer la procédure disciplinaire	- La finalisation du rapport disciplinaire - La saisine du conseil de discipline / CCP - Le déroulement du conseil	Apports théoriques Support PPT Etude de cas
<i>Travail collectif : Etudier une demande de report d'EP de l'agent en arrêt maladie</i>		
APRES-MIDI		
Choisir la sanction applicable	- L'échelle des sanctions - L'appréciation de la sanction - La maîtrise des principes de non-rétroactivité, d'unicité, de proportionnalité et de motivation de la sanction - L'application de la sanction - La révocation	Apports théoriques Support PPT Travail de groupe
<i>Activité de groupe : Rédaction d'une décision de révocation</i>		

Maîtriser les recours contentieux	- Les recours administratifs - Les recours devant le Juge Administratif - L'analyse du risque contentieux - Les MARL	Apports théoriques Support PPT Analyse des pratiques Travail de groupe
<i>Activité de groupe : Etude d'un recours préalable</i>		
Conclusion Post test de connaissances Bilan de fin de formation		